

« Aide à mourir » Les médias ont-ils anesthésié le débat ?

Pierre JOVA – La Vie – 2 août 2026

(...)De nombreux opposants à la loi, définitivement adoptée le 15 juillet 2026, sont convaincus qu'elle a bénéficié d'un unanimisme médiatique. « *Il y a eu un suivisme majoritaire et paresseux de la plupart des médias, qui a empêché l'expression du pluralisme* », déplore Claire Fourcade, ancienne présidente de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (Sfap). « *Ce matraquage médiatique en faveur de la loi a amplement contribué à la désinformation de la population sur son contenu réel* », accuse dans un communiqué le Front de gauche antivalidiste (FGA), rassemblant plusieurs collectifs de gauche opposés à la loi, notamment au nom de la défense des personnes handicapées(...)

Il est difficile d'objectiver ce biais. Interrogés par *La Vie*, ni l'Observatoire des médias fondé par le journaliste Gilles Bruno, ni l'association de critique des médias Acrimed n'ont travaillé sur cette thématique. Mais, comme signe, on peut relever l'approbation dithyrambique quasi unanime de la loi par les éditoriaux de la presse régionale à l'occasion du vote définitif. (...)

Lors des débats sur le texte de loi, de nombreux médias français se sont rendus en Belgique, où l'euthanasie est dépénalisée depuis 2002. Beaucoup s'en sont remis alors quasi exclusivement à des médecins qui la pratiquent ou à l'ADMD belge francophone. Le procès à Gand en 2020 de médecins accusés d'avoir poussé à la mort Tine Nys, autiste de 38 ans, reste ainsi inconnu des lecteurs français. Tout comme l'euthanasie de Joke Mariman, handicapée de 43 ans en 2023, après avoir échoué à obtenir une meilleure allocation pour vivre. Quant au nombre marginal de nos compatriotes recourant à l'euthanasie belge – 110 personnes en 2025, sur 651 000 décès de France, soit 0,01 % –, il fut souvent dépeint en exode massif (« *Euthanasie : les Français toujours plus nombreux à se tourner vers la Belgique* », AFP, mars 2025).

Si les médias privés sont libres de choisir leur ligne éditoriale, l'audiovisuel public a, lui, une exigence de pluralisme dans les opinions exprimées. D'après la loi de 1986, « *France Télévisions reflète dans sa programmation la diversité de la société française et veille à engager une action adaptée pour améliorer la présence de cette diversité dans les programmes* ». En 2024, le Conseil d'État a rendu impérative sur les ondes, publiques comme privées, « *la diversité des courants de pensée et d'opinions représentés par l'ensemble des participants aux programmes diffusés, y compris les chroniqueurs, animateurs et invités* ». Pourtant, en mai 2024, l'Institut Thomas More, groupe de réflexion libéral-conservateur, a dénoncé dans un rapport sur le service public son « *traitement partial* » de l'aide à mourir (...)

« *Si le citoyen voulait se faire une idée et chercher les différents arguments, il pouvait le faire, même si cela passait par des bulles cognitives et informationnelles* », estime pour sa part David Medioni, codirecteur de l'Observatoire des médias de la Fondation Jean-Jaurès, qui pointe tout de même un autre biais possible : « *Le principal défaut du traitement médiatique est qu'il a été dominé par le spectaculaire et le témoignage : une large place était consacrée aux difficultés rencontrées par certains malades, mais il n'y a pas vraiment eu de débat sur l'utilité philosophique, médicale et scientifique à autoriser ou pas l'aide à mourir. Nous étions plus dans l'émotion que dans la connaissance. Or, l'émotion peut nous entraîner dans une surenchère violente.* »(...)

La controverse a en outre souvent été ramenée à des clivages droite-gauche et chrétien-laïque. Les personnalités opposées à l'aide à mourir pour des motifs de gauche ont été rarement reçues, sauf – paradoxe ? – dans la presse de droite conservatrice, ce qui leur donnait une voix tout en les empêchant de toucher l'autre camp.

(...) Claire Fourcade, médecin en soins palliatifs, pour qui ce débat atteste de « *la polarisation croissante de la France* » et d'une « *déconnexion* » entre les élites parisiennes et le reste du pays : « *J'ai trouvé que les journalistes, plutôt que se laisser toucher, cherchaient souvent à conforter leur point de vue. (...) Je ne suis pas neutre, mais je trouve qu'il y avait une diversité de figures et d'idées chez les opposants qui tranchaient avec les figures pro-euthanasie et leurs arguments éculés. Aucun média ne l'a pointé.* (...) »